

Communiqué de presse

Berne, le 21 avril 2016

## Remontées mécaniques – les voies pour sortir de la crise

*Le secteur des remontées mécaniques, si important pour les régions de montagne, doit lutter durement pour faire face à la cherté du franc suisse, au manque d'enneigement et à des frais administratifs en augmentation. Lors de la journée d'étude du 21 avril à Berne, il a été question de trouver des solutions pour faire face à ces défis. Les expériences réalisées dans le Tyrol du Sud constituent des pistes pour la Suisse. Les charges administratives liées aux remontées mécaniques doivent faire l'objet d'un dialogue constructif entre les autorités et les sociétés concernées. La libération partielle de l'impôt sur les huiles minérales, dont bénéficient les engins de damage, constitue à ce titre une mesure positive. Dans le cadre du programme d'impulsion 2016-2019, la Confédération a attribué des moyens financiers supplémentaires, afin de faire face aux changements structurels. En comparaison internationale, ces mesures ne permettent toutefois pas de combler la distorsion dont souffre le tourisme suisse. D'autres mesures doivent être introduites. Afin de financer ces dernières, il a notamment été proposé d'augmenter le Fonds pour le développement régional.*

Les remontées mécaniques suisses ont connu une saison hivernale difficile. Par rapport aux quatre dernières années, le nombre d'abonnements vendus a reculé de 8%, alors que le chiffre d'affaires a baissé de plus de 10%. La cherté du franc suisse n'est pas étrangère à cette évolution. Depuis plus de dix ans, le nombre de journées effectuées par les skieurs est en recul. En Autriche, la tendance est inverse. Il faut donc se demander ce que l'on peut apprendre des pratiques mises en œuvre par nos voisins. Cette question était au centre des discussions menées dans le cadre de la journée d'étude organisée par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et Remontées Mécaniques Suisses (RMS).

### **Le Tyrol du Sud se concentre sur les petites structures**

Au cours des dernières années, les remontées mécaniques du Tyrol du Sud ont connu une progression de leur chiffre d'affaires. Cette évolution est notamment liée à d'importants investissements dans les infrastructures. Ces fonds ont surtout servi à développer des remontées mécaniques pour les villages. Jusqu'à 80% de ces investissements ont été pris en charge par le Land. En ce qui concerne les installations d'enneigement artificiel, le soutien de l'Etat a atteint jusqu'à 70% des coûts. Par ce biais, le Tyrol du Sud veut promouvoir les petites sociétés situées dans les régions périphériques. Les moyennes et grandes entreprises de remontées mécaniques sont aussi soutenues, mais dans une moindre mesure. Le Tyrol du Sud estime que ces dernières peuvent supporter en grande partie leurs besoins en matière d'investissements. Par conséquent, la stratégie du Tyrol est à l'inverse de celle utilisée en Suisse. Depuis 2008, la Confédération a renoncé à promouvoir les petites structures pour se focaliser sur les plus grandes, par le biais de la Nouvelle politique régionale.

### **Kitzbüchel mise sur la qualité en procédant à des investissements massifs**

Au cours de la saison 2015-2016, la société « Bergbahn AG Kitzbühel » a réalisé son septième nouveau record, au niveau de son chiffre d'affaires. Depuis 2000, plus de 250 millions d'euros ont été investis pour le développement de son domaine skiable. Pour Josef

Burger, membre du comité de cette société, cette progression est liée à plusieurs facteurs. Une amélioration de la qualité, une politique des prix différenciée, des mesures marketing dynamiques et un groupe de collaborateurs hautement motivés expliquent cette évolution. Ce succès provient aussi du dialogue noué avec les autorités. Ces dernières jouent un rôle de partenaires, en étant impliquées le plus tôt possible lors de l'élaboration de projets.

### **Un partenariat entre l'Etat et les remontées mécaniques**

Thomas Gisi, représentant de l'Office des transports publics et de la coordination des transports du canton de Berne, a plaidé pour un partenariat entre les autorités et les sociétés de remontées mécaniques. Les entreprises et l'administration ont tendance à se considérer comme des adversaires. En contactant les autorités rapidement, de nombreux problèmes peuvent être évités, réduisant ainsi les procédures administratives.

### **Les exigences légales doivent tenir compte des spécificités régionales**

Lors de son intervention, Fritz Jost, vice-directeur de RMS, a dénoncé les importantes tâches administratives auxquelles les sociétés de remontées mécaniques étaient actuellement confrontées. Par exemple, les nouvelles dispositions concernant l'espace réservé aux eaux impliquent que des demandes de concession et des parties de projets doivent être modifiées (par ex. la longueur d'un pont traversant un torrent doit ensuite être doublée). Pour Fritz Jost, les dispositions fédérales ne tiennent pas compte des situations locales propres à chaque projet. Les exigences liées à la protection contre le bruit, à l'aménagement du territoire ou à l'espace réservé aux eaux sont les mêmes, que l'on se trouve à 400 ou à 3000 mètres d'altitude.

### **L'importance de la coordination avec les autorités**

A l'occasion de la table ronde suivant les différentes présentations, le Conseiller d'Etat Jon Domenic Parolini, Raimund Rodewald, directeur de la Fondation suisse pour la protection du paysage, Silvio Schmid, président des remontées mécaniques des Grisons et Elisabeth Suter, coordinatrice de projets auprès de l'Office fédéral de l'environnement, ont évoqué les possibilités permettant d'accélérer les procédures et d'améliorer la coopération entre les sociétés de remontées mécaniques. Tous étaient d'accord pour favoriser une claire répartition des tâches au niveau des autorités. Une mesure qui doit faciliter le traitement des procédures administratives.

### **Assurer à long terme le soutien de la Confédération**

Suite aux pressions du Parlement, la Confédération a pris des mesures pour atténuer les difficultés auxquelles les remontées mécaniques sont soumises. Grâce à la motion Baumann, les engins de damage seront partiellement exonérés de l'impôt sur les huiles minérales dès 2017. Dans le cadre du programme d'impulsion touristique pour les années 2016-2019, 200 millions de francs provenant du Fonds pour le développement régional serviront à faire face aux changements structurels. Toutefois, ce prélèvement réduit fortement le fonds en question. A l'avenir, il pourra donc difficilement assurer sa fonction. Par conséquent, le SAB demande déjà que ce fonds soit à nouveau alimenté par un apport de la Confédération.

### Informations complémentaires :

- Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél. : 031 382 10 10
- Ueli Stüchelberger, Directeur RMS, Tél. : 031 359 23 33